"MES CREMIEUX - JUIFS DE PROVENCE"

Comme tous les Judéo-comtadins, en examinant les branches de mon arbre généalogique, je rencontre plus de 30% d'ancêtres "Crémieux-Crémieu", tant du côté paternel que maternel!!! Ce patronyme tant répandu se rapporte à la ville de Crémieu, chef lieu de canton du département de l'Isère. Une autre version moins vraisemblable fait penser au nom biblique "KRM" (nombre XXVI, 6) qui se lit "Carmi"ou "Cremy", nom porté souvent au XVI et XVIIèmes siècle. Sur le plan historique, nous citons les travaux de Ferdinand Calvet Rognat (1846) intitulés "Crémieu ancien et moderne" (Edition dumoulin- Lyon-1846).

Louis XI, n'était que simple Dauphin car ce ne fut qu'en 1461 à la mort de son père Charles VII qu'il monta sur le trône. Il était fort persuadé des vérités de notre religion, quoiqu'il ne semblait pas bien zèlé pour le droit des églises qui s'opposait à sa souveraineté. C'est pourquoi il ne put souffrir plus longtemps les Juifs dans son pays. Il les chassa et leur fuite le dépeupla en plusieurs lieux. De ces divers lieux, c'est à Crémieu où les Juifs étaient en bien plus grand nombre que dans les autres localités que cette expulsion fut la plus importante. En effet, leur nombre était si considérable qu'ils occupaient à eux seuls dans l'enceinte de la ville, un vaste quartier, espèce de ghetto, où ils demeuraient séparés du restant de la population; il existe de nos jours une "Rue aux Juifs".

Mais Louis XI, fin et habile politique, ne tarda pas à s'apercevoir de la grande faute qu'il avait commise : non seulement il avait dépeuplé le pays mais en chassant ainsi les Juifs, il avait enlevé au commerce et à l'industrie tous leurs moyens d'action et en même temps privé son propre trésor du tribut annuel que les membres de cette nation maudite lui payaient; tribut considérable qui, dans la ville de Crémieu, ne s'élevait pas moins d'un demi marc d'argent. Il vint donc à Crémieu qu'il trouva ruiné et presqu'entièrement abandonnée.

Afin de lui rendre tout au moins une partie des habitants que son édit de prescription en avait violemment éloignés, il promit solennellement à tous ceux qui voudraient habiter cette ville l'exemption pendant vingt ans après, de toute tailles, de tous dons et de tous subsides.

Michel MAYER-CREMIEUX